BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE

RÉUNIONS TRIMESTRIELLES
ET
COMMUNICATIONS ARCHÉOLOGIQUES



N[os] 28-29 - MARS-JUILLET 1959

BULLETIN TRIMESTRIEL

DE LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE

D'ÉGYPTOLOGIE

N°s 28-29 - MARS-JUILLET 1959

BULLETIN TRIMESTRIEL
DE LA
SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE

N°s 28-29 - MARS-JUILLET 1959

ASSEMBLÉE ORDINAIRE
DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE
D'ÉGYPTOLOGIE

12 NOVEMBRE 1958

La séance fut ouverte à 17 h. 30 sous la présidence de M. le Chanoine Et. Drioton, Président.

Le compte rendu de la précédente réunion fut adopté à l'unanimité.

Membres excusés :

M. Christophe ;

M. Gallant ;

Mlle Monnet ;

MM. les Professeurs Leclant, Maystre et Stracmans.

Rapport moral du Président :

Avant de présenter à l'Assemblée son rapport moral sur l'activité de la Société et du monde égyptologique, le Président tint à saluer Mme Bisson de la Roque qui s'était jointe à l'Assemblée. On sait — le dernier Bulletin l'a rappelé — combien M. Bisson de la Roque, par ses fouilles et ses travaux, a contribué à enrichir l'histoire de l'Ancien et du Moyen Empire, en même temps que les deux Musées du Caire et du Louvre qui abritent ses belles découvertes.

Le Président s'est réjoui, avec les Egyptologues français, du retour en France, pour ses vacances, de notre collègue M. Christophe, qui était resté volontairement en Egypte depuis les événements de novembre 1956. Il a grandement contribué à démontrer qu'en dépit des événements politiques, la science française savait maintenir son rayonnement désintéressé.

Rapport financier du Trésorier :

BILAN

présenté à l'Assemblée Générale du

EXERCICE 1957-1958

RECETTES		DEPENSES	
Cotisations	187.047	Secrétariat	6.326
Subventions et cotisations de membres d'honneur ..	155.000	Fournitures et frais postaux	25.079
		Impressions : bulletins et circul. ..	308.705
Vente de Bulletins anciens	17.336	Subventions	85.405
Vente d'exemp. de la Revue	51.427	Remboursement à l'Imprimerie Nationale du produit de la vente de la Revue	43.700
Coupons de titres et agios créditeurs.	4.367	Achat aux Presses Universitaires du Tome I de la Revue (pour être revendu)	1.152
Prélevé sur les réserves	57.190		
	470.367		470.367

L'exercice 1957-1958 se solde donc par un déficit de 55.190 francs, qui est prélevé sur les réserves. Mais ce déficit n'est que provisoire ; il sera amorti dès que toutes les cotisations de 1958 auront été recouvrées.

Parmi les dépenses, figure la somme de 85.405 francs, qui a été prélevée sur les fonds mis en 1957 à la disposition du Bureau par Mme Alexandrine Billot, membre d'honneur. Cette somme a été consacrée, avec l'assentiment de la donatrice,

d'une part à la rémunération de deux conférenciers qui se sont déplacés de l'étranger, d'autre part à la savante Bibliographie du Professeur Janssen, de Leyde.

Le coût de l'impression du Bulletin a augmenté considérablement : il est passé de 220.000 francs à 308.000 francs. Une majoration de la cotisation pourrait être envisagée.

Les disponibilités s'élèvent :

au Crédit Algérien à	686.234 F
au compte courant postal à....	63.978 F
en espèces à.................	6.116 F
Soit au total à........	756.328 F

Renouvellement des Membres élus du Comité :

L'Assemblée renouvela ensuite les cinq membres sortants du Comité. Quatre d'entre eux ont été réélus à l'unanimité.

Ce sont :

M. S. Gabra ;
Sir A. H. Gardiner ;
M. Vincenot ;
M. F. Charles-Roux.

Le décès de notre éminent collègue R. Dussaud laissait une place vacante qui fut à l'unanimité attribuée à M. Louis Christophe, Secrétaire des Editions du Service des Antiquités de l'Egypte, Chef du Service de Diffusion du Centre de Documentation et d'Etudes sur l'Histoire de l'Art et de la Civilisation de l'Egypte ancienne.

Présentation de nouveaux Membres :

Mme Ruth Antelme ;
Mlle Pierrette Baskine ;
Duc Louis Camerini ;
M. Asher Hiram (Jérusalem, Israël) ;
M. Pierre-Edouard Jeramec ;
M. N.V. Martinus Nijhoff (La Haye) ;
M. Jacques Parlebas ;
Général André Perruche ;
Mlle Marie-Louise Tisserant ;
Mme Marie de Wasmer.

Communications :

Deux communications étaient au programme :

M. Alexandre Piankoff : **Les Tombeaux de la Vallée des Rois avant et après l'Hérésie Amarrienne.**

Mme Ch. Desroches-Noblecourt : **Récents travaux en Egypte et en Nubie.** (Cette communication sera insérée dans un prochain Bulletin.)

La séance fut levée à 19 h. 30.

LES TOMBEAUX DE LA VALLÉE DES ROIS AVANT ET APRÈS L'HÉRÉSIE AMARNIENNE

par Alexandre PIANKOFF

Les tombes royales de Thèbes sont connues dans le monde entier. Elles le sont moins par les savants, car si l'on a étudié des scènes et les peintures de certaines de ces tombes, jusqu'à présent, une publication d'ensemble de toutes les tombes manque. Qui connait, par exemple, les tombes de Ramsès II, Meneptah, Seti II, Tausert-Setnakht, Ramsès III ? Ces tombes n'ont jamais été publiées.

Or, à part leur valeur archéologique et historique, les tombes royales sont des monuments indispensables, si l'on veut comprendre l'évolution de la pensée religieuse égyptienne avant, pendant et après la période amarnienne.

Ainsi, l'étude détaillée des représentations et des textes que l'on rencontre dans les tombes royales fera, à n'en pas douter, apparaitre quelque peu simplifiée la question si souvent débattue par les égyptologues, à savoir : « Les Egyptiens étaient-ils des monothéistes ou non ? » Cette étude fera également comprendre ce que c'est qu'une divinité égyptienne, et permettra enfin d'écrire une *histoire de la théologie égyptienne* qui ne sera pas tout simplement un catalogue de noms divins.

Permettez-moi d'abord de parler un peu des tombes royales et de la littérature religieuse qu'elles contiennent. Les tombes royales de la 18e Dynastie, telles que celles de : Toutmosis I, Toutmosis III, Amenophis II, Amenophis III contiennent presque exclusivement les représentations et le texte du livre de Ce qu'il y a dans l'au-delà, *l'Am-Douat*. On a souvent abusé de ce terme « livre » en parlant des compositions égyptiennes comme par exemple, pour le Livre des Morts. Mais cette fois le terme est juste :

le Livre de l'Am-Douat est un *Livre*, il a un début et une fin et ce n'est pas un simple assemblage de formules disparates. C'est *grosso-modo* le voyage de Ra dans la région de la nuit qui est en même temps le processus de la résurrection, le renouvellement de la force divine.

Cette force divine est symbolisée par Ra dans sa barque. Le dieu est dénommé « Chair de Ra », c'est-à-dire ce sont les chairs du dieu mort. Au-dessus de sa tête, il porte un disque — sa manifestation visible. Autrement dit : le disque est porté par un dieu mort, un dieu cadavre, — et c'est en cours de route que ce cadavre se transformera, sera remplacé par un scarabée symbolisant le devenir.

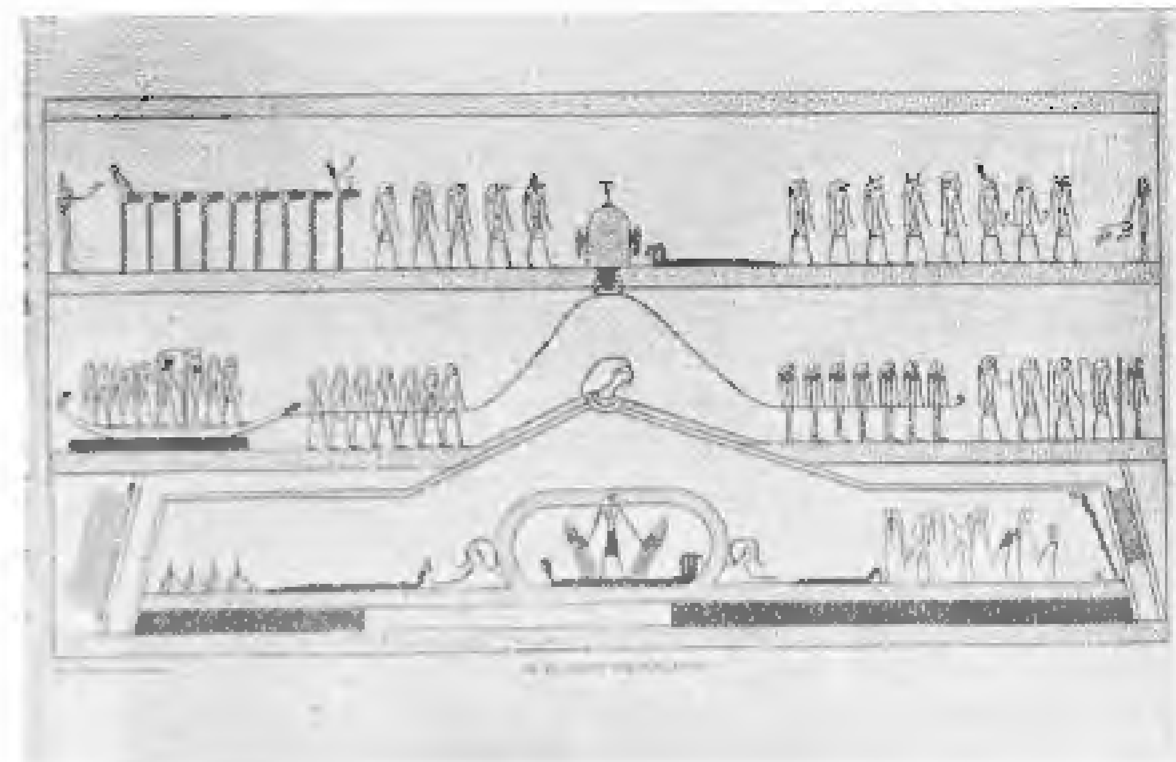
En somme, si nous analysons la représentation du dieu dans sa barque qui apparait dans toutes les « heures » de l'Am-Douat, nous constaterons que les Egyptiens essayent de décrire graphiquement le fonctionnement de la machine divine. La barque voyage dans l'au-delà portant un dieu mort qui doit renaitre. Devant son Naos se tiennent les attributs comme autant de personnages. Le moment de la naissance a lieu à la Ve heure quand la barque divine passe au-dessus de la pyramide qui contient l'œuf divin duquel sort le nouveau dieu — symbolisant la force nouvelle régénérée. Au-dessus, le scarabée, le « devenir », sort de la nuit et, en saisissant la corde des hâleurs, aide dieu à traverser le stade de la naissance.

A la 12e heure, la barque à la proue de laquelle est représenté un scarabée (le devenir) passe sur le corps d'un serpent gigantesque qui rejette de sa bouche la barque du nouveau soleil. Dans cette littérature, le serpent symbolise toujours la force vitale, la vie.

La nouvelle énergie divine s'élance alors vers l'horizon pour apparaitre au monde des vivants.

Comme nous l'avons dit, cette composition apparait à la 18e Dynastie dans le tombeau de Toutmosis I et continue de servir de décoration des grandes tombes de cette période. Dans les dernières tombes de l'époque, c'est-à-dire dans le tombeau de Tout-ankh-amon et d'Aï, le « livre » existe toujours, réduit, il est vrai, à un seul tableau de divinités de la Ire Heure.

Ainsi le livre de l'Am-Douat est l'expression de la pensée théologique du Nouvel Empire, et comme tel devait



Am Douat. La barque de Ra passe au-dessus du Dieu naissant dans une pyramide. (Ramsès VI fig 78)

influer sur la théologie de l'époque Amarnienne. On a déjà remarqué que certaines idées de l'époque de la réforme se rencontrent aux époques précédentes. Et ceci ne doit pas nous étonner; en effet Aton, le disque, forme visible de la divinité qui meurt et renait, n'était jamais auparavant le dieu unique, il n'était que la forme visible de la divinité. En effet, le nom de la divinité choisie par Amenophis IV, son nom « théologique », comme le désignent les savants allemands, était :

> Horus de l'horizon jubile à l'horizon en son nom de Shou qui se trouve dans le disque.

Ce qui signifie : le nouveau soleil apparait à l'horizon, plein de force, comme manifestation de la lumière qui se trouve dans le disque solaire. En d'autres termes, théologiquement parlant, les gens d'Amarna proclamaient comme leur symbole divin une partie seulement, la partie visible du dieu. De toute la machine divine décrite précédemment il avait pris le disque solaire au matin, au moment où il apparait à l'horizon. C'était un nouveau monde dont le signe était le soleil levant.

La réforme avait été de courte durée — après la mort d'Akhénaton, il y a eu une période de flottement sous

les règnes de Tout-Ankh-Amon et de Aï — puis c'est la réaction sous Horemheb. Dans sa tombe le livre de l'Am-Douat disparait et c'est la première fois que surgit une autre composition théologique, le *Livre des Portes*. Si dans l'Am-Douat le dieu mort, les chairs de Ra, sont fréquemment appelés le Maitre du Disque, on perçoit dans le Livre des Portes une tendance très nette à diminuer le rôle du disque dans le fonctionnement de la machine divine. Dans beaucoup de passages du Livre on proclame que le dieu qui porte le disque est invisible, mystérieux et inconnaissable :

> Tu es puissant, Ra, par rapport à ta Grande Face,
> Tu es satisfait, Ra, de ta mystérieure tête,
> La face de Ra est découverte,
> Les deux yeux du dieu voyagent.

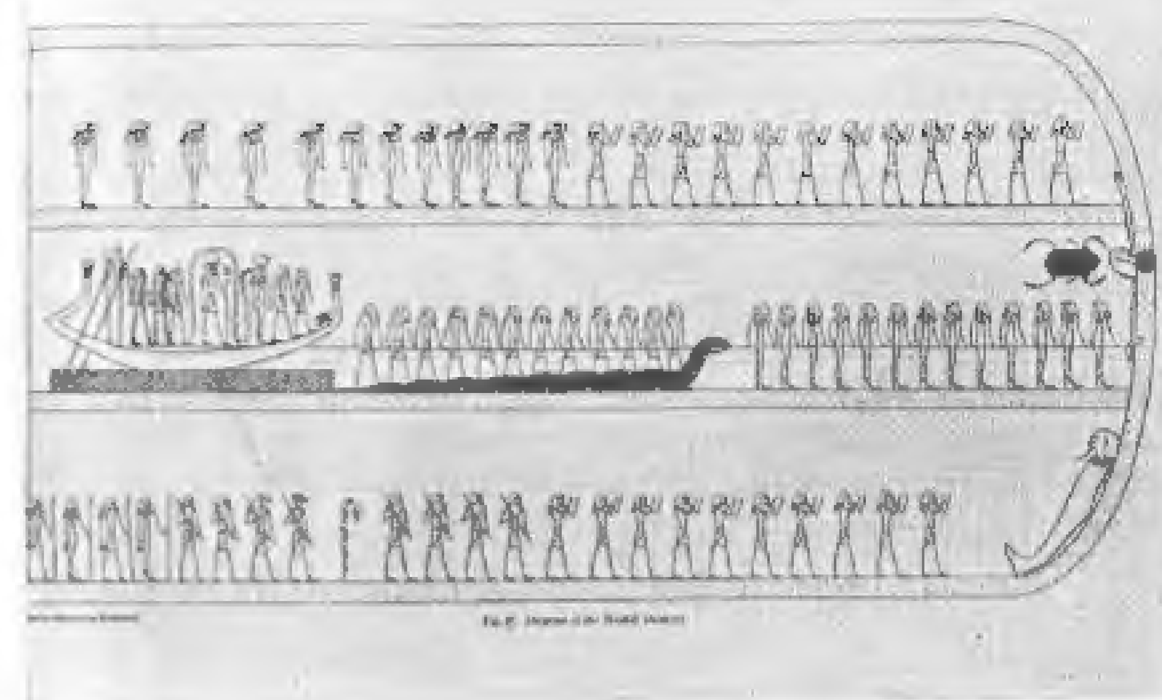
Ra parle aux dieux d'au-delà :

> Ce qui est en moi est caché pour vous,
> ainsi que pour ceux qui vous entourent,
> Ceci est caché pour l'au-delà.

Or, cette force invisible derrière le Disque, c'est le dieu invisible — Amon.

Ainsi, la théologie égyptienne a créé pendant la durée de la 18e Dynastie la notion d'un dieu invisible qui meurt et ressuscite, et dont la partie visible est le disque qu'il porte sur sa tête. A l'époque d'Amarna, pour des raisons politiques, de propagande à l'étranger ou autres, le disque, partie visible de la divinité, est proclamé divinité suprême. Après une réaction assez violente contre cette hérésie, cette diminution de la divinité, il y a eu une fusion de ces deux doctrines qui, en fait, ne se contredisaient en aucune façon, car Amarna et Thèbes parlaient en somme de la même divinité, vue de deux points différents. Et, en effet, dans les tombes de la XIXe Dynastie (Séthi I, Ramsès II, Meneptah) et autres, les deux Livres apparaissent côte à côte.

Dans cette même Egypte, mais cette fois chrétienne, en *451*, il y a eu un choc des deux doctrines, celles des monophysites et des orthodoxes. Choc violent sur le plan politique, mais qui au fond était, comme l'a montré Jean Maspero, une question de nuance si subtile au point de vue théologique, qu'on peut dire maintenant que les deux doctrines ne se contredisaient pas.



Am-Douat. Dernière Heure (Ramsès VI, fig. 87)

En somme, les orthodoxes et les monophysites proclamaient la même doctrine : Le Christ est Un, mais était de deux natures.

Pour les orthodoxes seulement, Il avait DEUX natures, mais Il était *un*, pour les monophysites, Il était UN ayant *deux* natures.

Pendant la XIXe et la XXe Dynasties, paraissent sur les monuments royaux des représentations du Cosmos, de vrais portulans de la course du soleil. Ce sont deux compositions que nous désignons comme Livres du Jour et de la Nuit. Le premier exemplaire du *Livre du Jour* se trouve dans l'Osireion de Séthi I à Abydos, mais il n'a pas été terminé. Les deux livres en entier se rencontrent dans la tombe de Ramsès IV. Le ciel est représenté comme une femme qui se penche au-dessus de la terre, le soleil nait au matin et est avalé par la déesse le soir. Pendant le jour, il navigue dans sa barque sur l'océen céleste, le ventre de la déesse-ciel. Pendant la nuit il passe de l'Occident à l'Orient en traversant son corps.

Ce voyage nocturne est la transformation du dieu

mort, le processus de la renaissance, et c'est le même thème qui est développé dans le Livre de l'Am-Douat et le Livre des Portes.

Il est impossible en peu de mots, de décrire toutes les compositions théologiques qui se trouvent dans les grandes tombes royales telles que celles de Séthi I, Meneptah, Tausert et autres. Je voudrais toutefois mentionner une composition théologique de premier ordre publiée par Naville et qu'il avait nommée *La Litanie du Soleil*. En entrant dans les grandes tombes de la XIX[e] et de la XX[e] Dynasties, à gauche, après la représentation du roi devant Horus de l'Horizon, Ra-Horakhty, parait un texte dont la première partie représente l'invocation aux 75 noms, ou formes de Ra. Chaque invocation débute par la phrase :

« Hommage à toi, Ra, grande puissance »

Puis vient un jeu de mots qui fait allusion au nom qui suit, et c'est le nom d'un dieu ou d'une déesse dans lequel, ou laquelle, Ra s'est manifesté.

Ainsi Ra, force divine ,devient visible et connu par ces formes, ses manifestations qui représentent tout le panthéon égyptien.

Ainsi, dans cette théologie du Nouvel Empire, Ra n'est pas le soleil, c'est l'énergie, la force divine, qui se manifeste dans tous les dieux. Les hommes aussi sont sa manifestation, comme il est décrit dans un texte de cette époque.

Dans le Livre des Portes (4[e] Division), Ra parle aux quatre races : Egyptiens, Asiatiques, Nègres et Libyens.

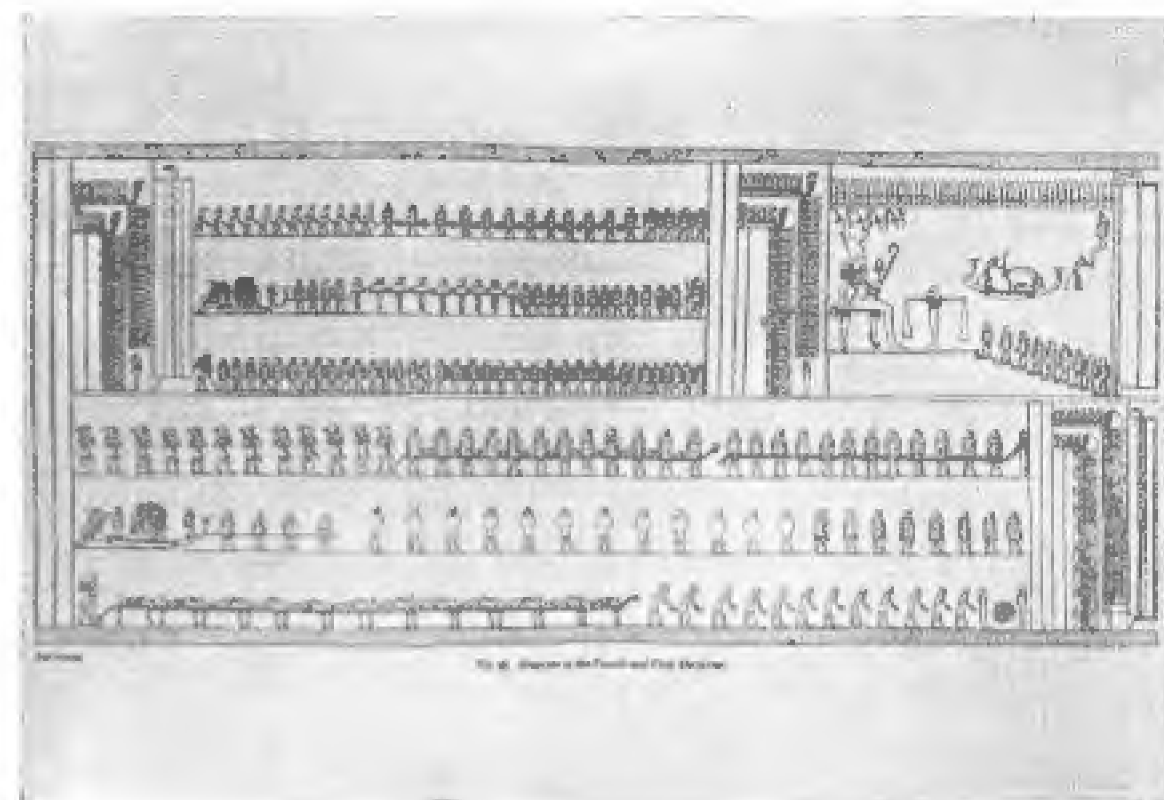
Il dit aux Egyptiens : « Vous êtes les larmes de mon Œil glorieux ».

Aux Asiatiques : « Grande-Eau (Aa-Mou)! Vous avez été créés en votre nom d'Asiatiques (Amou) ».

Aux Nègres : « Car vous êtes ceux pour qui j'ai frappé, et j'étais content à cause de la multitude qui sortit de moi en votre nom : Nègres ».

Enfin aux Libyens : « J'ai cherché mon Œil, alors vous fûtes en votre essence, en votre nom Libyens » (c'est aussi un jeu de mots).

Au début du Chapitre 17 du Livre des Morts, le premier acte de la création est la manifestation du dieu Noun, c'est à dire le Chaos. De ce Chaos surgit Ra.



Le Livre des Portes. Divisions 4 et 5 avec le jugement d'Osiris (Ramsès VI, fig 42)

La création Egyptienne du monde n'est pas une projection à l'extérieur, suivant la formule : « Dieu parle et le monde est », ou comme il est dit par une expression succincte dans la théologie musulmane : « Koun fa Kan ». C'est une création interne, le développement de la divinité elle-même.

Or ceci nous fait penser à Jacob Boehme (1575-1624) qui, lui aussi, voit le début de la création à l'intérieur de la divinité. Pour lui, la vie intérieure de Dieu, la réalisation du Dieu par lui-même, c'est la Sainte Trinité.

Boehme est le père de la philosophie idéaliste allemande, et la conception de l'Absolu de Hegel qui se réalise lui-même dans le processus de l'histoire, vient directement de lui. Or Marx, d'après sa propre expression, a renversé Hegel en le mettant sur une base matérialiste. L'Absolu, le Dieu, ou ce qui en reste, de Hegel est transformé en dialectique de matérialisme historique. Je ne veux certainement pas dire par là que le marxisme provient de l'Egypte. Je veux simplement classer la pensée égyptienne et en définir son type. Or, la pensée humaine est assez pauvre et ses formules peu nombreuses. Par exemple,

certains esprits conçoivent l'infini, d'autres pas. Comme me disait un jour Frobenius, chez les indigènes du centre de l'Afrique il y a deux types de conceptions de l'univers. L'un, influencé par l'Islam, qui est fini : une terre sous une coupole du ciel; l'autre, autochtone, qui voit la terre et le ciel se prolongeant à l'infini, comme deux plans parallèles, superposés. De même, pour la création : certaines formes d'esprit conçoivent la création *ex nihilo*, tels les chrétiens et les musulmans; pour d'autres, le Créateur est le Démiurge, comme chez Platon dans le Timée. C'est probablement aussi le Dieu de l'Ancien Testament.

Enfin, le monde évolue dans la Divinité et par la Divinité, ce que nous rencontrons dans l'Inde (Chiva et sa Chakti). C'est à cette catégorie qu'appartient la pensée théologique du Nouvel Empire Egyptien.

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE

16 MARS 1959

La séance fut ouverte à 17 h. 30 sous la présidence de M. le Chanoine Et. Drioton, Président.

Le procès-verbal de la précédente assemblée fut adopté à l'unanimité.

S'étaient excusés : Mlle Monnet, Mlle Tisserant, M. Codron, M. Janssen (Leyde), M. Bressand, M. le Professeur Maystre (Genève).

Présentation de nouveaux Membres.

Membre d'honneur :

S.A.I. le Prince Mikasa (Tokyo).

Membres actifs :

M. Dubin ;
Mlle Messawer ;
M. Monier ;
Mme Chossat ;
M. Neirincks ;
M. Salez ;
M. Clairiot ;
Dr. Font Lapalisse ;
Musée des Sciences Naturelles de Caracas ;
M. Rötzer ;
Mlle Rogouline ;
Mme Imbert ;
Mlle Thibault ;
Mme Chikhani ;

Mme de Kerpezdron ,
Mlle Letellier
M Bressaud ,
Mlle Ellenberger ;
M Mennessier ;
M Lavenne ,
Bibliothèque Municipale de Nice ,
Mlle Morin ,
Prof H. Stock (Allemagne) ;
Institut d'Egyptologie de l'Université de Tubingen ;
Mme Angelides

Communications

Deux communications étaient au programme :

M le Chanoine Et Drioton : Un scarabée avec représentation de chars

M. Jean Leclant : Quelques monuments peu connus de l'art égyptien dans les collections du Japon

La séance fut levée à 19 heures.

LE CHAR DANS LA GLYPTIQUE ÉGYPTIENNE

par Etienne DRIOTON

Sans être très fréquentes, les représentations de chars ne sont pas rares dans la glyptique égyptienne, en particulier dans celle des scarabées

Le plus beau d'une telle catégorie, provenant de la collection Hay, se trouve au British Museum (1). C'est un scarabée en jaspe vert pâle. Sur le plat, il porte, en fine gravure, un roi monté sur un char dont le cheval est lancé au galop, et qui tire de l'arc contre un guerrier soudanais qui se trouve sur son passage. Celui-ci s'effondre en arriere, le cœur transpercé d'une flèche. Au-dessus court l'inscription : *Le Dieu bon Âakhèperkérê* (prénom de Thoutmôsis I). C'est par le fait la plus ancienne représentation datée de char égyptien.

Il n'y a pas lieu de chercher un sens caché à cette figuration. Le tableau est parfaitement cohérent. On n'y trouve pas de ces anomalies, subtiles ou criantes, par quoi les scribes égyptiens avaient coutume d'alerter leur lecteur et de lui faire pressentir une énigme. Le fait qu'une inscription sert à identifier le personnage amène à la même conclusion : on se trouve en présence d'un scarabée historique, du genre qu'on peut appeler mineur (2), mais qui exprimait par l'image ce que tant d'autres énonçaient en toutes lettres. Celui-ci commémorait une victoire de Thoutmôsis I sur les Soudanais, apparemment au cours de sa campagne de l'an II, qu'il poussa au-delà de la troisième cataracte, jusqu'à l'île d'Argo pour le moins.

En contraste avec cette scène, qu'on peut qualifier de réaliste, d'autres représentations de chars se trouvent sur des scarabées que nous allons étudier, mais entourés d'objets hétéroclites, dont l'ensemble ne peut pas composer de véritables tableaux (fig 1). Pour m'en tenir à quelques exemples moins difficiles que d'autres à interpréter, ou bien le char royal sur certains d'entre eux (scarabées A, B, et C), s'avance au-dessus d'une corbeille *neb*, ou bien, sortant de l'écurie conduit par un palefrenier, il

passe, sur d'autres (scarabees D, E et F), auprès de bouquetins couchés, qui ne s'effarouchent pas pour si peu Que cela ait visé à constituer des tableaux, c'est certain ; mais que cela ait réussi à camper une figuration vraisemblable, c'est moins évident.

A



Inédit. Le Caire 73720
Cf British Museum (HALL, nº 1116

B



Collect. Fraser, nº 190

C



Inédit Le Caire 76782

D



Inédit Le Caire 77078

E



NEWBERRY, *Scarabs*, pl XLII, nº 39

F



NEWBERRY, *Scarab-shaped Seals*, pl. XIV, nº 36329

Fig. 1

Dès l'instant qu'on se trouve là en présence d'énigmes à résoudre, la solution s'offre à portée de la main. Les groupements de trois signes (scarabées A, E et F) ne

peuvent guère être autre chose dans cette perspective que des trigrammes d'Amon (3). D'autant plus que la valeur normale de la corbeille *neb* est *n* par acrophonie (4). Quant au char de combat, qui avait conservé son nom cananéen de *merkabat* (5), il vaut ici pour *m* en vertu du même procédé.

Dans le cas des scarabées A et B le signe à lire *i* pour compléter le nom d'Amon est, sur le scarabée A, le cartouche contenant le prénom Menkhéperrê de Thoutmôsis III et sur le scarabée B, le prénom sans cartouche Djéserkerê, d'Aménophis I La valeur *i* y dérive de deux façons différentes du même verbe *inh*, « encadrer ». Sur le scarabée A, le prénom de Thoutmôsis III est à comprendre « ce qui est encadré »; le prénom sans cartouche d'Aménophis I signifie « ce qui est à encadrer » Dans les cas, dont nous avons relevé ailleurs plusieurs exemples (6), du cartouche vide ayant aussi la valeur de *i*, il faut l'interpréter « ce qui encadre »

Le schéma général du scarabée C est le même que précédemment, mais l'énigme est composée de cinq signes au lieu de trois

Celle-ci est évidente du fait que le char s'avance au-dessus d'une corbeille *neb*, que deux disques dans le ciel encadrent la tête du roi et qu'un signe *néfer* meuble l'espace entre l'un de ces disques et le panache du cheval. C'est une vision de fantaisie.

Mais pour l'interpréter on peut envisager plusieurs solutions, étant donnée la polyvalence des signes choisis

Solution 1

Ou bien on peut transporter dans cette énigme les valeurs de *m* et de *n*, acquises sur les scarabées précédents pour le char et la corbeille *neb* et déchiffrer :

disque	= *i*, par acrophonie de **itn**, « disque solaire »
char	= *m*
corbeille **neb**	= *n*
signe **néfer**	= *n* (7), par acrophonie
boule	= *b* (8), par acroph. de **bnn.t**, « boulette »,

soit *imn nb(i)*, « Amon est mon seigneur »

Solution 2

Ou bien on peut envisager, en misant sur la même formule, que la corbeille *neb* ait ici sa valeur normale (9) et bâtir là-dessus :

disque	i
char	m
signe **néfer**	n
corbeille **neb**	nb (en clair)
disque	i

soit *imn nb-i*, « Amon est mon seigneur ».

Solution 3

Il est aussi possible qu'on donne à l'un des deux disques la valeur de Rê. Dans ce cas, il faut lire :

disque	= i
char	= m
signe **néfer**	= n
disque	= rʿ
corbeille **neb**	= nb (en clair)

soit *imn-r nb(-i)*, « Amon-Rê est mon seigneur ».

Cette pluralité de déchiffrement, pour aboutir à une seule et même formule (ou à peu près), semble bien avoir été dans l'intention du cryptographe et constitué une habileté de son art. C'était peut-être même une exigence de sa clientèle.

En effet les textes rédigés en caractères énigmatiques l'étaient en général pour être déchiffrés en piquant la curiosité des esprits les plus ingénieux. En particulier le détenteur d'un trigramme d'Amon plus ou moins inédit devait volontiers mettre ses amis au défi de l'expliquer. Au besoin il pouvait engager avec eux des paris à ce sujet.

C'était là qu'intervenait l'utilité pour lui d'avoir en réserve des solutions de rechange. Si un concurrent

tombait juste, il pouvait alors lui opposer une autre traduction aussi plausible que la sienne et, sinon gagner la partie, du moins la faire déclarer nulle.

A ce propos, je me souviens que, dans le collège où je faisais mes premières études, il y avait un vieux proseur d'écriture pour les petites classes. Par déférence pour son âge, on l'invitait à participer comme interrogateur aux examens de fin d'année. Le truc qu'il employait pour démonter les candidats, en se taillant un succès d'homme d'esprit dans l'auditoire, ne variait jamais. « Mon ami, disait-il, écrivez au tableau : Cet homme a cassé sa pipe en labourant ». Si l'élève écrivait « en labourant », le professeur intervenait aussitôt : « Voyons, j'ai dit : en... la... bourrant »; mais si le candidat orthographiait : « en la bourrant », il se faisait arrêter par un triomphal : « J'ai dit en labourant ».

C'était sans doute, le cas échéant, au service d'une duplicité analogue, que les cryptogrammes à signes polyvalents, très fréquents, se trouvaient en usage. On pourrait dire, sans calembour avec l'anecdote que je viens de rapporter, que c'étaient des cryptogrammes pipés.

Une autre série de scarabées utilisant le char est celle qui fait intervenir des bouquetins au repos à côté de lui et jusque sous les jambes de son cheval. Point n'est besoin de souligner ce que de telles figurations offrent d'invraisemblable.

Sur le scarabée D un comparse a fait son apparition : le palefrenier qui marche à reculons et guide le cheval en le tirant par le mors. Il n'a pas de signification spéciale. Il corse seulement la représentation du charrier. Celui-ci porte un stick, tout en tenant les rênes.

Les deux bouquetins ont l'un la valeur de *i* et l'autre celle de *n* (10). C'est d'une part par acrophonie de *imȝt* (*Wb* I, 79,1), qui est le nom du bouquetin femelle, et d'autre part celle de *niȝw* (*Wb* II, 202, 1), qui désigne le bouquetin mâle.

L'ensemble écrit donc cryptographiquement le nom d'Amon.

Les figurations des scarabées E et F sont identiques à un détail près : le palefrenier, qui sur le scarabée F marche à reculons devant le cheval, mais sans le retenir par

le mors, est retourné sur le scarabée E et précède le charrier. Le nombre des signes, qui dénonce un trigramme d'Amon, oblige ici à attribuer à ce personnage une valeur de *i* ou de *n*. C'est pour cette dernière que je me décide en définitive. Je ne vois pas en effet d'autre solution possible que de l'interpréter *n'r*, de l'hébreu *nâ'âr*, « jeune homme » et « serviteur », dont le pluriel, *n'rn* (*Wb* II, 209, 10) était usité en égyptien pour désigner de jeunes recrues. Ce serait donc un boy, un valet d'écurie. Il ne serait pas surprenant que, les chevaux ayant été importés d'Asie, le personnel qui s'occupait d'eux ait conservé traditionnellement des noms usités en Canaan.

Un premier sondage fait parmi les scarabées à représentations de chars, on peut aborder le déchiffrement d'un scarabée de la même catégorie, mais d'un aspect beaucoup plus compliqué (fig. 2).

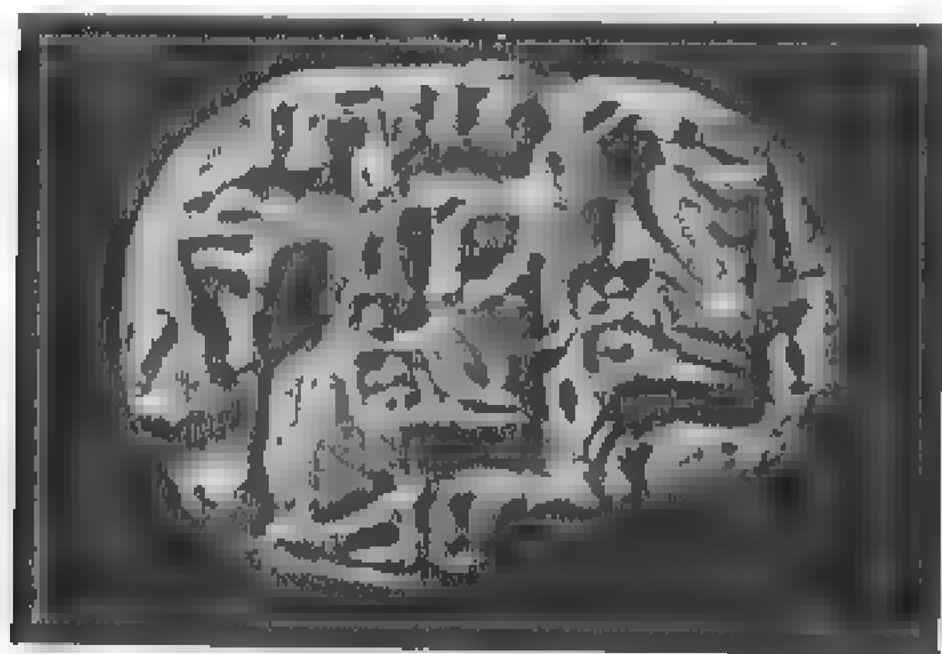


Fig. 2

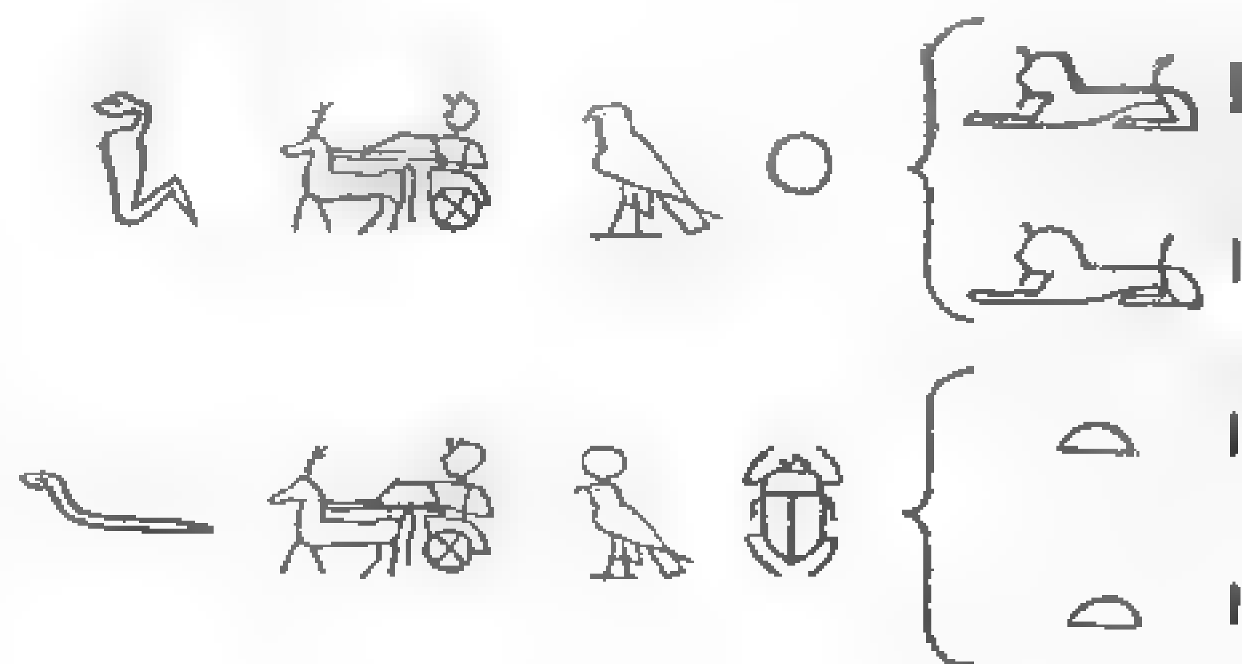
C'est un gros scarabée en stéatite blanchâtre, appartenant à l'un de nos sociétaires, Monsieur Condamin. Ce scarabée mesure 0 m. 035 de longueur, sur 0 m. 025 de largeur et 0 m. 001 d'épaisseur. Percé de part en part dans le sens de la longueur, il a dû, vu sa dimension, être destiné à servir de pendentif plutôt que de chaton de bague. La profondeur de gravure de ses signes permet de le dater approximativement de la XIX[e] ou de la XX[e] dynasties.

En voici le dessin (fig. 3) :



Fig. 3

Ce qui apparait de prime abord c'est que les images que ce scarabée porte — serpents, faucons, charriers, sphinx — sont en double, et même les bâtonnets en quadruple. En utilisant ce qui a été dit précédemment, on peut débrouiller ainsi la séquence de ses signes :



i m n -ʿr nb i

« Amon-Rê est mon seigneur »

en attribuant les valeurs cryptographiques :

uréus	= i, par acroph de *i r.t* (Wb I, 42, 1), « uréus », **Kêmi, XII**, p. 31
char	= m
faucon	= n, par acroph. de *ntr*, « dieu », **Festschrift Hermann Junker**, p. 13.
scarabée	= ʿr, cf. la valeur acrophonique r de ce signe, **JUNKER, Grammatik der Denderatexte**, p. 107
sphinx	= nb, « le Seigneur », BRUGSCH, **Hieroglyphische Grammatik**, p. 122, nº 141
pain	= nb, par variation matérielle de la corbeille **neb**, réduite de dimensions et retournée, **Zeitschrift für aegyptische Sprache**, LXXIX, p. 5 et 10
trait	= i, en clair

Le point d'aboutissement de cette formule se trouvant écrit quatre fois, cela suppose sa quadruple lecture, chaque commencement valant pour deux fois. On se trouve ainsi en présence d'une formule quadruplée (11), empruntant à la symbolique héliopolitaine du nombre quatre sa valeur d'universalité, pour signifier que la seigneurie d'Amon, et en conséquence sa protection, s'étendait en tous lieux sur celui qui portait ce scarabée.

On sait que les signes qui servaient à composer les trigrammes d'Amon et leurs dérivés étaient choisis parmi ceux qui avaient déjà par eux-mêmes une influence bénéfique (12). L'image du char ne faisait pas exception à la règle. Monté par un roi qui tire de l'arc contre des serpents, il figure, attelé à un lévrier lancé au galop, dans le recueil de représentations apotropaïques sculpté au fronton de la Stèle de Metternich, entre les figures, qui offrent le même sens, du faucon debout sur le dos d'un oryx et d'Horus Enfant assis sur le dos d'un crocodile. L'attribution d'une valeur magique à l'effigie du roi s'avançant sur son char de guerre remonte donc, les trigrammes d'Amon qu'on vient d'étudier en fournissent la preuve, à la XIXe dynastie. C'était en effet l'époque où les exploits de Ramsès II en Asie, figurés avec emphase sur les murs des temples, l'avaient imposé comme symbole de victoire à l'imagination populaire.

NOTES

(1) Nº 17774. HALL, **Catalogue of Egyptian Scarabs, etc., in the British Museum.** Vol. I, **Royal Scarabs**, Londres 1913, p. 50, nº 475. Cf. NEWBERRY **Scarabs**, Londres 1906, pl. XXVI, nº 4

(2) DRIOTON, **Le roi défunt, Thot et la crue du Nil**, dans MERCER, **Egyptian Religion**, vol. I, juillet 1933, p. 40-43.

(3) DRIOTON, **Trigrammes d'Amon**, dans la Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes, tome 54, Festschrift Hermann Junker, Vienne 1957, p. 11-33

(4) BRUGSCH, **Hieroglyphische Grammatik**, p. 135, nº 580

(5) **Wörterbuch** II, p. 113, 4

(6) **Festschrift** Hermann Junker, p. 15

(7) Annales du Service des Antiquités de l'Egypte, tome XLIII, p. 348.

(8) Revue d'Egyptologie I (1933), p. 38, nº 39

(9) Sur la fréquence de cette combinaison de signes, qu'on peut appeler « formule d'allégeance », cf. Festschrift Hermann Junker, p. 20 et suiv.

(10) Annales du Service des Antiquités de l'Egypte, tome XL, p. 412, nº 21

(11) Festschrift Hermann Junker, p. 27

(12) Festschrift Hermann Junker, p. 12-16

Quelques monuments peu connus de l'Art Egyptien dans les collections du Japon

par Jean LECLANT

M'étant rendu au Japon l'été dernier, dans le cadre d'une mission du Ministere de l'Education Nationale, et ayant été chargé, entre autres, d'y représenter l'Université de Strasbourg et l'Institut Français d'Archéologie Orientale au IXe Congres International d'Histoire des Religions qui s'est tenu à Tokyo-Kyoto, du 27 août au 10 septembre, je voudrais tout d'abord témoigner ici de l'intérêt qu'attachent les Japonais aux études du Moyen-Orient ancien, à celles de l'Egypte en particulier.

Plusieurs sociétés savantes se consacrent à notre domaine. The Society for the Near Eastern Studies, dont le Président est le Prince Mikasa, publie un petit Bulletin avec informations destiné à ses membres. La Société Franco-Japonaise d'Etudes Orientales est présidée par le Professeur M. Ishita. The Palaeological Association of Japan, qui édite depuis 1952 une importante revue trimestrielle (Palaeologia), a son siège à Osaka (Osaka Fine Arts Museum) et est animée par le Professeur Bunei Tsunoda

S'il n'existe au sens strict aucune chaire d'Egyptologie, plusieurs enseignements concernent l'Orient ancien. Bornons-nous ici à ceux qui ont trait à l'Egypte proprement dite. A Tokyo Education University, le Professeur Isamu Sugi, chargé des études historiques, s'intéresse surtout à l'Egyptologie et à l'Assyriologie. Il est également chargé de l'enseignement de l'ancien Orient à Tokyo State University. A Tokyo Fine Arts University, l'institut d'études de l'antiquité comporte une chaire d'histoire des arts dont le titulaire, le Professeur K Atarashi (1), est spécialiste des civilisations de l'Orient ancien. A Waseda University (Tokyo), ce domaine est confié au Professeur U. Sadakane (2). Dans le Kansai, l'Université de Nara

comptait autrefois un égyptologue, le Professeur Okajima (3), décédé peu après le second conflit mondial. A Kyoto, le Professeur Bunei Tsunoda s'occupe de l'organisation d'une nouvelle Université consacrée uniquement aux études historiques : elle comptera un département de l'Orient ancien où l'Egyptologie sera confiée au Dr. Den Tomimura (4). Enfin l'Université de la secte shinto de Tenri à Nara, dont le président est le patriarche Nakayama, possède une importante bibliothèque d'orientalisme et une collection égyptologique (5).

Plusieurs autres grandes Universités japonaises possèdent aussi des antiquités égyptiennes, en particulier la Section d'Archéologie de l'Université de Kyoto, l'Université d'Osaka et plusieurs sections de l'Université Impériale de Tokyo (Section d'Archéologie, Section d'Anthropologie, Section d'Anatomie). On trouve également des monuments d'art égyptien au Musée National de Tokyo et dans l'important Musée Ohara (à Kurashiki, préfecture de Okayama). Enfin plusieurs collectionneurs ont apporté leurs soins à grouper des pièces égyptiennes et mésopotamiennes; ce sont en premier lieu le Prince Mikasa (6) et le Professeur Namio Egami, qui dirige actuellement une mission de fouilles en Irak, à Telul-eth-Thalathat, prés de Mossoul (7). Les principales antiquités égyptiennes du Japon ont été groupées dans une exposition présentée à Nagoya du 13 février au 2 mars 1958. Un catalogue en japonais avec reproductions photographiques a été publié sous le titre *Kodai Oriento Geijutsu* par la Société du « Journal du Japon Central » (Chûbu Nippon Shimbunsha, Nagoya). Plusieurs des objets présentés méritent examen; parmi eux figurent d'ailleurs plusieurs pièces d'authenticité douteuse (8).

C'est sans doute le cas d'une tête royale en roche sombre qui n'est pas sans rappeler, par certains aspects, un portrait de Sésostris III du Musée du Caire (n° 1). En revanche une tête en calcaire (n° 15), conservée à Tenri, pourrait être attribuée à l'époque de Horemheb ou de Séti Ier; les yeux aux paupières traitées de façon plastique sont surmontés de sourcils en listel; la coiffure est brisée; le bandeau qui en cerne la partie inférieure, caractéristique de la couronne bleue, se trouve en fait avec toutes sortes de couronnes à partir de la fin de la XVIIIe dynastie et surtout sous la XIXe. On remarque une tête de bonne facture (n° 5) qui pourrait provenir d'un couvercle de vase canope. Enfin la collection de Tenri

possède aussi la partie supérieure d'une statue de basse époque (9).

Parmi les reliefs, un panneau en bois (n° 6), de la collection de Tenri, serait d'un puissant intérêt, si ce n'était un faux : s'inspirant des panneaux de Hesyrê il représente un pharaon massacrant un ennemi; sur ce thème classique ont été combinés des éléments empruntés à la palette de Narmer et à des reliefs célèbres du Sinaï et de Gebelein.



Relief du nom de T3j-3st-imw
Catalogue de l'Exposition de Nagoya, fig. 10

Cette même collection possède en revanche un document intéressant dans la stèle funéraire d'un certain *Djehouty-mes*, consacrée par son fils Amenhotep; les deux personnages appartenaient au culte de Ptah. Un fragment de relief (n° 12), dans le style classique du début de la XVIIIe dynastie, offre l'image d'un certain Nakhtsebek. Incertitudes encore en ce qui concerne le fragment n° 7 : il montre une tête coiffée d'une courte perruque couvrant les oreilles, ceinte d'un diadème fermé en arrière par un nœud à longues extrémités flottantes; un pan retombe sur le côté de la perruque et se termine par un uraeus à couronne blanche; autour du diadème s'enlace un uraeus qui se dresse en avant du front; l'ensemble évoque l'ostracon de Deir el-Bahari trouvé par Müller dans ses fouilles de 1913 et conservé à Berlin (n° 23971).

La pièce la plus importante est sans doute le fragment de relief n° 10 (fig). Un fils présente l'offrande à ses parents assis côte à côte; son bras est tendu vers une abondante table surchargée d'oies, de galettes, de fruits,

de légumes; la femme tient son époux, en passant sa main droite derrière l'épaule de l'homme, tandis que sa gauche se referme sur son avant-bras. Tous deux présentent les attitudes fermes et la mise caractéristique du début de l'époque saïte que nous font bien connaitre désormais les tombes de Montouemhat et de ses contemporains. Le défunt est désigné par une longue ligne d'hiéroglyhpes qui forme le cadre supérieur de la scène. C'est le *(ỉ)r(y)-pʿt ḥȝty-ʿ*, « noble et prince », *ḫtmw-nṯr*, « chancelier du dieu », *ỉmy-ỉs(t)* et *wr nṯr(t)*, nommé *Tȝj-ȝst-ỉmw* ; le nom signifie « Puisse Isis se saisir d'eux (ou l'emporter sur eux) », cf. Ranke, P.N., I, p. 387, n° 12; II, p. 398 et 399. Il était déjà connu par une célèbre statue très archaïsante du British Museum (n° 1682) (10). C'est un contemporain de Psammétique Ier. Ses titres sont intéressants et apportent de nouvelles mentions à des dossiers déjà ouverts (11) La femme est désignée comme « sa mère, la féale auprès de *Šntȝyt* » (12) ; son nom est *Tȝ-šryt-*... Le relief parait provenir d'une tombe. Il faut souhaiter que d'autres fragments, dispersés sans doute à travers le monde, viennent accroître notre information sur cette sépulture inconnue jusqu'à présent, semble-t-il. Comme tel, le relief conservé au Japon fournit un appoint notable à l'étude des titres du Delta, ceux de Neterou en particulier. Un autre fragment (n° 9), en pierre sombre, provient évidemment d'un temple de basse époque.

Les collections japonaises comportent aussi leur lot de statuettes en bronze, parmi lesquelles quelques jolies représentations d'animaux, des chaouabtis, des amulettes, des boites de momies. La série des planchettes du Fayoum s'enrichit d'un bon portrait de femme parée de ses bijoux (n° 20). On sait enfin l'intérêt porté par les Japonais aux tissus coptes (13).

A l'égyptologue, le Japon n'offre évidemment pas seulement ces pièces de collection. Il lui donne la possibilité d'entrer en rapport direct avec une civilisation vivante qui peut être comparée, de plus d'un point de vue, à celle de l'Egypte pharaonique. Ici et là, une nation s'intègre au cosmos, culminant en son Empereur, lui-même en rapport avec les Dieux. Dans les sanctuaires du culte shinto comme dans les temples égyptiens, une même importance est accordée à la clausura et aux rites de passa-

ge : on s'avance progressivement vers le divin en Egypte à travers les pylônes, au Japon par les *torii*, ces grands porches de bois. Les femmes chargées d'exécuter la danse rituelle, le *kagura*, évoquent pour nous chanteuses d'Amon et Divines Adoratrices de Thèbes; leurs robes chatoyantes, leurs ornements, les grâces dont elles se parent sont destinées à réjouir les Dieux.

C'est surtout sur le *shikinen-sengû* que doit être attirée l'attention : le renouvellement des temples à intervalles réguliers s'accompagne, selon des modalités qu'il serait précieux de connaitre en détail, du démontage d'éléments de construction et de leur réutilisation en des endroits rituellement fixés. Au grand temple dynastique d'Isé, tous les vingt ans, le sanctuaire intérieur et le sanctuaire extérieur, ainsi que les quatorze chapelles qui en dépendent, sont renouvelés. Autant qu'il apparait, les éléments des monuments antérieurs ne sont pas détruits, ni considérés comme de simples matériaux sans signification. Ils sont réutilisés, et avec méthode. Ainsi les nouveaux *torii* (porches) qui se dressent à chacune des extrémités du pont d'Uji sont constitués traditionnellement par les plus grandes poutres qui antérieurement formaient le support des toits des sanctuaires intérieur et extérieur; le *torii* à l'extrémité extérieure du pont est construit avec les éléments provenant du sanctuaire intérieur. De façon semblable, le Kasuga Taisha de Nara est rebâti tous les trente ans, le Kamo-Mi-oya Jinja de Kyoto tous les cinquante ans et le Nukisaki Jinja (préfecture de Gummu) tous les treize ans. On doit se garder de la tentation de rapprochements qui risqueraient d'être artificiels : les contextes, physique, social, religieux, sont différents; il suffit de rappeler qu'au Japon l'architecture n'utilise guère que le bois. Chacune des civilisations a ses modalités propres et présente des caractéristiques dont nous ne cherchons nullement à nier la spécificité. Voici pourtant une pratique qui, pour comparaison, peut être versée au dossier des « renouvellements » et des « remplois » des temples égyptiens (14). Aussi peut-être vaudrait-il la peine pour un égyptologue d'étudier en détail les phases du *shikinen-sengû*, d'en noter les étapes et les procédés (15). Les fouilles d'Egypte ont posé la question des remplois, si délicate en soit l'interprétation; les grands temples japonais font assister, aujourd'hui encore, à des démontages et des réutilisations d'éléments de construction. Champ d'études, pour l'historien des religions, qui mérite examen (16).

NOTES

(1) K. Atarashi, The statues of goddess Sekhmet, New Museum Acquisitions, in Museum, Art Magazine edited by the National Museum, Tokyo, n° 9, Déc. 1951, p. 24-25 et 3 fig.

(2) Le Prof. U. Sadakane a publié en 1955 un important ouvrage (**Kodai-tohoshi-no Saikan,** The restauration of the history of the Orient), qui comprend deux volumes, dont un de planches photographiques; on y remarque d'abondantes listes bibliographiques de travaux archéologiques parus en Occident.

(3) Vers 1940, le Prof. Okajima avait publié en japonais un Abrégé de Grammaire égyptienne.

(4) Articles du Dr. Den Tamimura, en japonais; on trouve des sommaires dans la Bibliographie de J. Janssen : The Development and Tasks of Egyptology (Palaeologia, II, n° 3, 1953, p. 206-213); Recent Activities in Egyptology (1), Chronology of the Old Kingdom of Egypt with special reference to the IVth Dynasty (Palaeologia, III, n° 4, 1954, p. 389-401 et 6 fig.); Recent Activities (2), Military Organization of Egypt in the Dynastic Ages (Palaeologia, V, n° 2, 1956, p. 160-174); Recent Activities (3), Problems of the Origine of the Dynastic Culture in Egypt (Palaeologia, VI, n° 3, 1957, p. 318-325).

(5) Il existe une notice sur les collections d'ethnographie de l'Université de Tenri. La publication d'un catalogue détaillé des antiquités égyptiennes serait souhaitable. A propos des voyageurs des siècles passés, signalons que la Tenri Central Library a édité les ouvrages suivants : Catalogue of special books on Christian missions, vol. I (1932) et II (1955); Catalogue of the rare books of the Tenri Central Library, vol. I (1941), II (1951), III (1957).

(6) Ayant participé à la mission archéologique japonaise, le Prince Mikasa en a rapporté les éléments d'un ouvrage, en japonais, **Kansô-no Kuni, Iran Iraq no tabi** (Pays du désert. Voyage en Iran et Irak), Tokyo, 1957, avec photographies en couleurs.

(7) Sur les premiers résultats atteints, cf. Orientalia, 28, 1959, p. 91.

(8) L'ouvrage n'ayant pas de pagination, nous avons affecté aux figures une numérotation à la suite.

(9) Ce fragment et la stèle de **Dhwty-ms** ne sont pas reproduits dans le Catalogue de l'exposition de Nagoya.

(10) Cf. A general Introductory Guide to the Egyptian Collections in the British Museum (1930), fig. 93, p. 171; K. Bosse, Die menschliche Figur in der Rundplastik, 1943, p. 17, n° 15.

(11) Pour **hmw ntr,** cf. S. Sauneron, B.I.F.A.O., LI, 1952, p. 137-171; Le titre **ỉmy-ỉs(t)** se rencontre à la fois dans les nomes thinite, héliopolite et sébennytique; pour ce dernier, cf. H. de Meulenaere, Chronique d'Egypte, XXIX, 58, 1954, p. 227, n. 3. Le sens de **wr Ntr(t),** ou plutôt **wr [m] Ntr(t),** « prince (dans) Neterou » (localité souvent mentionnée par les monuments de Behbeit et Hagar) est encore difficile à préciser (H. Kees, Z.A.S., 72, 1936, p. 44; id., Priestertum, 1953, p. 264, n. 1; H. de Meulenaere, Chr. d'Eg., XXXI, 62, 1956, p. 251-253).

(12) **Sntꜣyt** (Wb. IV, 518, 3) est une épithète d'Isis, en particulier dans son rôle de pleureuse d'Osiris.

(13) L'importante collection de tissus coptes de la Kanegafuchi Spinning Company a été publiée en 1955. Voici les indications bibliographiques données par le R.P.J. Simon dans sa Bibliographie copte 8, 1955, n°ˢ 183 et 188 (Orientalia, 25, 1956, p. 66*-67*) : Kunisake Akashi, Coptic Textiles from Burying Grounds in Egypt in the Collection of the Kanegafuchi Spinning Company, Introduced by Itoji Muto, Kyoto, 1955, 3 portefeuilles, gr. in-fol., 150 pl. polychromes. — Itoji Muto, Some Coptic Textiles from a World-famous Collection, Kanegafuchi Company, Osaka, dans American Fabrics, n° 31, New-York, 1954, 41-43, ill.

(14) On songe en particulier aux édifices temporaires, tels que les pavillons de fête Sed.

(15) D'excellentes brochures d'initiation aux problèmes de la religion shinto ont été distribuées aux participants du IXᵉ Congrès International d'Histoire des Religions. Plusieurs distingués collègues japonais ont bien voulu m'indiquer quelques importants ouvrages, en japonais, concernant les pratiques mises en œuvre au grand temple dynastique d'Isé : les Archives éditées par le Great Shrine Office sous le titre **Jingu sengû ki** (The narration of the removal of a shrine); Miyachi-Sakamoto, **Jingu to shikinen sengû** (Shinto shrine and the installation in a shrine); Matajiro Akabori, **Ise jingu sengû monogatari** (The story of the removal of the great shrine Ise). Je souligne que je n'ai pu avoir accès que de façon indirecte à cette source de documentation; ces problèmes ne semblent d'ailleurs pas avoir retenu spécialement l'attention des spécialistes de la religion japonaise.

(16) A l'escale de Bombay, j'ai pu noter au Musée deux chaouabtis en frite émaillée verte (F 36 et F 37; lent by the Bombay Branch of the Royal Asiatic Society), avec inscription en colonne au nom du **wbꜣ nswt Psmtk-mn,** dont la mère s'appelait **Tꜣ-dỉ-nb(t)-htp.**

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE

CABINET D'ÉGYPTOLOGIE
11, PLACE MARCELLIN BERTHELOT
PARIS-5e

COMPOSITION DU BUREAU

Correspondance . . . et **Bulletin**

Administrative et Scientifique :
Mme Ch. DESROCHES NOBLECOURT, Musée du Louvre, Paris-Ier.

Financière :
M. VALEUR, 43, Rue Gros, Paris-16e.

Compte de chèques postaux — Paris No 2093-33.

Compte en Banque — Crédit Algérien, 5, rue Louis-le-Grand, Paris-2e
Libeller les chèques à l'ordre de la Société Française d'Égyptologie.

REVUE FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE

Lui adresser les manuscrits destinés à la Revue 45, rue des Plantes, Montgeron (S.-&-O.).

Secrétariat . . . . J.-J. CLÈRE, 34, rue du Cotentin, Paris-15e.